

Depuis deux mois, le nombre de personnes contaminées par le coronavirus augmente de plus en plus rapidement (près de 100 000 cas par jour). Dans son discours de mercredi, Emmanuel Macron a rappelé que les enfants peuvent être touchés par des formes graves de la maladie. Or depuis 6 mois, il ne se passe rien ! Pas plus dans les hôpitaux que dans les écoles. On ne marchand pas avec le virus. Il faut que l'Etat investisse et crée les emplois nécessaires à la préservation de notre santé. Il porte pour l'instant la honte de son inertie durant l'été.

Le gouvernement nous culpabilise et continue de nous infantiliser avec des mesures de restriction drastiques et injustifiées de nos libertés au lieu d'agir pour limiter les clusters au travail et à l'école.

Pour l'école justement, les propositions du ministre Blanquer sont largement insuffisantes : le renforcement du protocole sanitaire se limiterait à un nettoyage et une aération plus fréquente des salles de classes et à l'imposition du port du masque à partir de 6 ans.

Ces mesures n'améliorent pas nos conditions de travail et ne garantissent pas de protection face à la maladie. Elles permettent simplement de transformer le service public d'éducation en garderie géante pour qu'un maximum de travailleurs n'aient pas à s'occuper de leurs enfants.

Pour appliquer une distanciation physique efficace, les effectifs des classes doivent être réduits. Si les apprentissages sont perturbés par les dédoublements de classes induits, il faut prendre en compte cette situation exceptionnelle et aménager les programmes et le calendrier des épreuves.

Pour éviter de perturber les apprentissages tout en évitant la fermeture complète des écoles et établissements scolaires, il faut garantir à tout prix la santé des personnels et des élèves en fournissant le matériel nécessaire pour contrer le virus.

C'est pourquoi Sud Éducation exige dès maintenant :

-Le dédoublement des classes

-La banalisation d'au moins deux jours pour préparer ce qui n'a pas été fait à la rentrée et qui était déjà attendue et demandée pour éviter cette deuxième vague

-Un recrutement massif d'enseignants sur liste complémentaires, en contractuels et ouverture exceptionnelle aux concours d'enseignements, l'emploi et la titularisation massifs d'AESH

-Un protocole sanitaire strict, avec la fourniture immédiate du matériel nécessaire : masques réellement protecteurs et gel mis à disposition, aération et désinfection des locaux effectués par des personnels équipés et en nombre suffisant

- La protection des personnels : et respect de la liste des personnels vulnérables rétablie par le Conseil d'État à la date du 5 mai 2020. Communication transparente des cas de Covid et automatisation des fermetures de classes et d'école en cas de personnels ou élèves positifs

-L'encadrement et moyens nécessaires à l'enseignement à distance : celui-ci doit se faire dans le cadre strict des obligations statutaires, avec un matériel fourni immédiatement aux personnels et aux élèves, et une indemnisation des frais liés au télétravail

Rappelons que Sud Éducation propose pour lutter contre le Covid-19 un vaste plan d'urgence pour l'éducation.

Dans le cas où le ministère maintiendrait contre tout bon sens une organisation des enseignements dangereuse pour les personnels, SUD éducation :

- appelle les personnels à se réunir en AG dès le lundi midi pour définir leurs revendications et leurs moyens d'action.

- appelle à la grève des enseignants et à déposer une intention de grève (pour le 1er degré) dès lundi (un préavis ayant été déposé pour les couvrir)

- soutiendra les initiatives de débrayage décidées par les collègues. SUD éducation met pour cela à la disposition des personnels le préavis de grève déposé au ministère.

Amiens, le 29 octobre 2020

Contact :

Tel : 06 07 05 76 67

Site : <http://www.sudeducation-somme.org>

Email : somme@sudeducation.org

3-5 rue Jean Godris, 80000 AMIENS

FB : @SUDeducation80

**Scannez-moi
pour retrouver
l'annuaire
Solidaires 80**

